

MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS ET CONCOURS
DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple Un But Une Foi

PHOTOCOPIE CERTIFIÉE CONFORME
A L'ORIGINAL QUI NOUS
A ÉTÉ PRÉSENTÉE
BANDIAGARA LE 24/08/2018

LE MINISTRE

ATTESTATION BACCALAUREAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education

Atteste que :

M./Mlle : Ousmane TAPILY

Né(e) le : 21/09/1999 à : Bandiagara

Fils de : Daniel TAPILY et de : Timbé SAYE

Etablissement : LBAND Academie : DOUMENTZA

a été déclaré(e) définitivement admis(e) au Baccalauréat Malien

Serie : Terminales Sciences Exactes

Session de : JUIN 2018 Mention : PASSABLE

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle suffit pour
l'inscription du candidat dans les facultés et tient lieu de diplôme de
baccalauréat.

N^o. : 1162 / SE / 18 / CNECE

Bamako, le 05/08/2018

LE DIRECTEUR NATIONAL



Pr Mohamed MAIGA
Chevalier de l'ordre National